

Sisteron au début du XVIe siècle

In: Annales de Géographie. 1928, t. 37, n°206. pp. 167-173.

Citer ce document / Cite this document :

Sclafert Thérèse. Sisteron au début du XVIe siècle. In: Annales de Géographie. 1928, t. 37, n°206. pp. 167-173.

doi : 10.3406/geo.1928.9280

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1928_num_37_206_9280

sorte — et Vidal de la Blache l'avait bien senti — la structure intime. Par l'heureux emploi de la « méthode d'échantillonnage », par l'étude des types et sites locaux, on pénètre dans quelques coins de cette vie régionale ; ainsi les cadres rigides de la synthèse n'arrivent pas à déformer la réalité.

On pourrait évidemment regretter que le souci d'une illustration abondante ait fait introduire dans l'ouvrage des images dont l'intérêt géographique est bien faible. On pourrait aussi discuter sur l'interprétation de certains traits du paysage et de la vie de la France : trouver par exemple que l'action des métropoles régionales est, à l'heure actuelle, d'ordre beaucoup plus économique que politique, et préférer qu'on en ait traité, ainsi que des divisions régionales, à la fin de la Géographie du travail ; penser encore que « les églises, les ponts et les remparts » entrent assez difficilement dans une étude de géographie politique ou économique. Les faits géographiques sont très complexes ; ils peuvent revêtir successivement et même simultanément plusieurs aspects suivant l'angle sous lequel on les considère, suivant aussi les rapports qui se sont noués autour d'eux. On conçoit dès lors qu'il soit délicat de les faire entrer intégralement soit dans le cadre de la géographie politique, soit dans celui de la géographie du travail. Le tableau d'un pays comme la France, qui a un très vieux passé politique, est particulièrement difficile à établir. Il faut évidemment choisir le point de vue. Celui qu'ont adopté MM^{rs} Brunhes et Deffontaines leur a permis de reproduire avec fidélité les traits essentiels du visage de la France.

Un autre intérêt se dégage de la lecture de cet ouvrage : le souci de la localisation et des rapports, la recherche du type ou du site représentatifs sont sensibles à chaque page : « Notre ambition, disent les auteurs (p. 421), serait que cet ouvrage ne fût pas seulement une normale introduction à une plus précise connaissance de la France et de l'histoire nationale, mais un très modeste Discours de la Méthode géographique, suggérant des recherches nouvelles, et même des idées ou des figurations neuves. » Nous serions étonné que, dans le public éclairé, cet appel restât sans écho.

ANDRÉ CHOLLEY.

SISTERON AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE

D'APRÈS UN CADASTRE

La mairie de Sisteron (Basses-Alpes) possède un certain nombre de cadastres, dont le plus ancien, daté de 1503, constitue un document géographique d'une importance capitale pour le passé de ce petit pays.

Ce cadastre est rédigé en langue vulgaire, c'est-à-dire en Provençal ancien, ce qui, sans doute, n'est pas fait pour attirer le lecteur, mais, si on a le courage d'en lire attentivement les 500 feuillets, on est largement payé de sa peine.

Comme beaucoup de cadastres, celui de Sisteron contient le nom de tous les chefs de famille, propriétaires à la date de 1503, avec l'énumération minutieuse de leurs biens immobiliers : maisons, étables, terres labourables, vignobles. Les renseignements qu'on peut tirer d'un semblable relevé sont déjà extrêmement précieux, mais ce n'est pas tout : avec une très grande

surprise, on y trouve un état des biens meubles de chaque propriétaire, et en particulier du nombre de ses troupeaux. Ceux qui ont fouillé dans les fonds d'archives du moyen âge savent combien sont rares des documents de ce genre. Même dans les enquêtes les plus sérieusement menées sur leurs ressources, si les habitants consentent parfois à reconnaître le profit qu'ils tirent des forêts, des pâturages ou de la situation géographique de leur pays, quand on en vient au bétail, l'insistance des enquêteurs ne parvient à arracher que des réponses vagues ou contradictoires, qui aboutissent presque toujours à l'affirmation énergique que les manants n'ont pas de troupeaux, parce qu'ils sont trop pauvres pour en acheter. C'est qu'en effet le bétail constitue une grosse richesse qu'il faut cacher jalousement, afin de la soustraire à la vigilance du fisc.

Pour la géographie, le cadastre de Sisteron présente ainsi un double intérêt : on y voit, d'une part, comment était utilisé le sol, de quelle façon s'y répartissaient les cultures, d'autre part, quelle place tenait l'élevage dans la vie économique du pays.

I. Les cultures. — *La vigne.* — Dès les premiers feuillets, on est frappé par la grande importance de la vigne, et cette impression se précise à mesure que se poursuit la lecture. De plus, si l'on observe avec soin l'emplacement des vignobles et leur nombre, il est facile d'en retrouver la répartition géographique et même, pourrait-on dire, la répartition sociale.

La vigne croissait à peu près partout : dans la vallée de la Durance, on la trouvait sur la rive gauche, à la Baume où les autres cultures tenaient bien peu de place auprès d'elle, et au Sud à Saint-Pui ; sur la rive droite, à Saint-Lazare et à la Peyrouse. Mais c'est dans les vallées qui aboutissent à la Durance, celle du Buech et surtout celle du Jabron sur la rive droite, la petite vallée du Merdaric, sur la rive gauche, qu'on voyait le vignoble absorber la plupart des terres cultivables. Ces vallées, perpendiculaires à la rivière principale et dirigées Ouest-Est dans leur partie inférieure, offraient en effet avec leur adret très net une exposition de choix que les paysans du moyen âge surent parfaitement utiliser.

Dans la vallée du Buech, la vigne couvrait une grande partie du terroir de Sainte-Euphémie et du Virailh ; dans celle du Jabron, elle escaladait presque sans interruption les pentes ensoleillées de la rive gauche, remontant par le Plantier et le Collet jusqu'à près de 800 m. vers le col de la Mairie qui fait communiquer les vallées du Buech et du Jabron. Mais les points particulièrement recherchés, c'était la partie déprimée qui conduit de la Durance au Jabron par Chantemerle, Saint-Domnin, la Croix de la Pierre et Paresoux : toutes ces localités, sans être aussi immédiatement proches de la ville que le village de la Baume, en étaient cependant très voisines, l'accès en était facile, on n'avait à y redouter ni la lenteur ni la difficulté des transports ; c'est là que passait le grand chemin qui conduisait de Noyers à Sisteron.

La contenance des vignobles est exprimée en *fosserées*, dont on ne trouve nulle part la valeur numérique. Mais on sait que la fosserée équivaut à la surface qu'un homme peut piocher en un jour, soit environ 4 ares et demi. La réduction de cette mesure ancienne en mesure actuelle donne donc des chiffres, sinon absolument exacts, du moins suffisamment approximatifs. La

plupart de ces vignobles étaient assez étendus : on en trouve un de 50 fosserées, soit 2 ha. 25, une dizaine de 40 fosserées, soit de 1 ha. et demi environ, et une centaine d'une contenance comprise entre 20 et 40 fosserées, c'est-à-dire mesurant de 1 ha. à 1 ha. et demi. Mais les plus nombreux avaient une surface inférieure à 20 fosserées : 18, 15, 12, descendant parfois, quoique rarement, jusqu'à 4 et même 2 fosserées : soit 18 et 9 ares.

Presque tous les propriétaires, surtout, on le verra, ceux de certains quartiers, possédaient plusieurs pièces de vignes. Bien peu, comme Barthomieu Tholon, de la rue de la Saunerie, n'avaient, outre leur maison « ung ostal », qu'une seule vigne de quelques fosserées. D'ailleurs, le souci des viticulteurs semblait être non d'étendre leurs vignobles dans une localité unique, mais de les multiplier sur divers points, afin de profiter de tous les sites et de compenser les inconvénients de l'un par les avantages de l'autre. Ainsi Pierre et Giraud Olivier possédaient 85 fosserées de vigne, soit 3 ha. 825 en quatre pièces : 1 ha. 08 aux Oulettes, 1 ha. 125 à la Baume, 90 ares à l'adrech, sur la rive gauche du Buech, et 72 ares à Paresoux dans la vallée du Jabron. Les 4 ha. 68 dont M^e Jean Chays était propriétaire se distribuaient en 6 parcelles : 1 ha. 35 en Combe Dahon, 54 ares aux Oulettes, 90 ares à la Baume, « en Cerabosc » en amont du pont actuel ; trois autres pièces se trouvaient dans la vallée du Jabron : 67 ares et demi à Saint-Domnin, 67 ares et demi au Plantier et 54 ares à la Mairie.

Ces vignobles, dispersés, comme on l'a vu, sur tout le territoire de Sisteron, se répartissaient entre les divers quartiers de la ville d'une façon tout à fait curieuse. En dehors du petit faubourg de la Baume, Sisteron comptait à cette époque quatre quartiers : la rue de la Saunerie, la rue droite qui, comme aujourd'hui, lui faisait suite, traversant la petite ville dans toute sa longueur, le Rieu et Bourg-Reynaud, le long de la Durance. Or, les vignobles les plus importants appartenaient aux chefs de famille des deux premiers quartiers : rue de la Saunerie et rue droite. Dans la rue de la Saunerie, M^e Jean Chays, dont il a été parlé plus haut, possédait 4 ha. 68, Peyron Leydon, 4 ha. 54, Blaise Leydet, 4 ha. 486. Dans la rue droite, Pierre Chautard, 4 ha. 32, et Jaime Juhau, 4 ha. 54, etc. C'est, certainement, en raison de la richesse de ces gros viticulteurs que le point de contact de la rue de la Saunerie et de la rue droite portait le nom de place des Riches, *plathea divitum hominum*. Les habitants du Rieu et de Bourg-Reynaud avaient très peu de vignobles, quelques-uns même n'en possédaient aucun ; mais, on le verra plus loin, ils trouvaient ailleurs de précieuses compensations.

Le développement extraordinaire de la vigne ne laissait aux autres cultures qu'une place très humble. Nulle part il n'est fait mention de céréales, mais tout porte à croire qu'on les cultivait dans les terres labourables dont le cadastre, avec sa minutie habituelle, donne l'emplacement et l'étendue. Ces terres étaient situées sur la rive gauche de la Durance, à l'ubac de la Baume, *en lubac de Balma*, au plan de la Baume, à Entrepierres, et surtout dans le terroir de Servoules, entre les vallées du Buech et du Jabron. Mais la petite cité, grâce à son heureuse situation géographique, grâce à son pont qu'empruntaient obligatoirement les marchands montant vers Veynes, Gap et Grenoble ou descendant vers Aix, pouvait recourir aisément aux blés du Dauphiné et de la Provence, tandis qu'elle écoulait sur place, dans ses

grandes foires ou dans les hôtelleries qui s'égrenaient le long de ses rues, le vin qu'elle tirait de ses riches vignobles.

Le safran. — Une des cultures qu'on est le plus surpris de trouver dans le terroir de Sisteron, non qu'elle n'y fût pas à sa place, mais parce qu'elle a complètement disparu, c'est celle du safran. En 1503, on n'y comptait pas moins de 40 « safraniers », dont 30 appartenaient aux propriétaires de la rue de la Saunerie et de la rue droite. Ces safraniers sont difficiles à localiser ; le plus grand nombre se trouvaient au lieu dit *al chauchays*, qu'il est impossible d'identifier. On sait seulement par un bail en emphytéose passé vers la même époque que « le Chauchays » était dans la ville même, à l'intérieur des remparts : en 1548, l'orfèvre Guillaume de Sabran cède au cultivateur Pierre Vieux : *partie de ung saffranier... assize dans les murailles du dit Sisteron, au lieu dict appelé au Chauchais*. Quelques safraniers sont signalés à la Côte, à Porte-Sauve, à Saint-Georges, au Tor et à Saint-Jean. Aujourd'hui le souvenir de la culture du safran s'est complètement effacé de l'esprit des habitants. Les plus âgés eux-mêmes déclarent n'en avoir jamais entendu parler.

Le chanvre. — A côté des safraniers, le cadastre mentionne des chénevières au Fontanil, quelques-unes dans la vallée du rieu de Jabron en aval de Char-davon, et au Colombier près d'Entrepierres. Un des habitants de la rue de la Saunerie possédait aux Préaux (sur la rive gauche de la Durance), près de la font Saint-Martin, un *nays*, canal où l'on trempe les tiges de chanvre pour le rouissage. En 1503, le *poids* du chanvre, *lo pes dal charbe*, était évalué 20 florins.

Les arbres à fruits. — Sur ce point, le cadastre renseigne assez mal, mais son silence même est instructif. Point d'amandiers, ni d'oliviers ; les seuls arbres signalés sont les noyers. C'est ainsi que deux particuliers de la Baume, Honorat Chautard et Roland Chautard, possédaient, l'un, « une côte » de cinq noyers entre les deux *barris* remparts de la Baume : *una costa de nohiers ont a 5 nohiers entre los dos barris de la Balma*, et l'autre, la moitié d'une côte de noyers au même endroit : *la mictat de una costa de nohiers*. Jean Berger, habitant de la rue de la Saunerie, tenait, au pont du Buech, une *cassailha de nohiers* et une autre à Saint-Marcel. D'autres avaient un, deux, trois, parfois huit noyers, la plupart situés à l'ubac de la Baume. La minutie avec laquelle est indiqué le nombre de ces arbres prouve bien la valeur toute particulière qu'on y attachait.

Les prairies. — Maîtresse des pentes, la vigne laissait aux prairies les bandes de terre humide qui longent les rivières et les ruisseaux. Sur les rives de la Durance, les prairies occupaient surtout le terroir du vieux port, *port vieilh*, appelé aujourd'hui Prouviou, en amont du pont actuel, et l'ubac de la Baume. On les retrouvait dans la partie déprimée qui s'étend entre Sisteron et la vallée du Jabron : à Chantemerle, Saint-Domnin, la Croix de la Pierre, mais c'est surtout le long du Buech, sur la rive gauche *delay Buech*, de Servoules à Sainte-Euphémie, qu'elles semblaient s'étendre avec le plus d'ampleur.

Ces prés, d'une surface globale assez restreinte, se morcelaient presque à l'infini entre un grand nombre de propriétaires. Leur contenance est indiquée en *seytours*. Le seytour vaut environ 20 ares. La pièce la plus étendue mesurait 18 seytours, soit 3 ha. 60. C'est celle que Louis Richaud, de la rue de

la Saunerie, possédait aux Préaux, sur la rive gauche de la Durance. Une seule mesurait 10 seytours ; es plus nombreuses s'échelonnaient entre 1 et 8, et beaucoup étaient inférieures à l'unité. Tel propriétaire, riche en vignobles, n'avait qu'un demi-seytour de pré, parfois un quart, quelquefois même un sixième, *lo tersa part de mech seytor de prat*.

Cet extrême morcellement suffirait à montrer tout le cas que l'on faisait de la prairie, mais, en comparant quelques chiffres, on se rend compte d'une façon tout à fait précise de la valeur relative du pré et du vignoble. Un seytour de pré, au moulin de la ville, est évalué exactement la même somme (22 florins) que 35 fosserées de vigne, situées pourtant à la Baume. Les 40 fosserées de vigne que Raymond Laugier possédait à la Baume étaient estimées 53 florins, et les 2 seytours de pré qu'il avait au port vieux (Prouviou), 32 florins. Sans doute, dans l'estimation des prairies, il est tenu compte de leur situation et de leur fécondité relative. Ainsi, à Sainte-Euphémie, tel seytour est estimé 27 florins, et tel autre, 7 seulement, mais ces chiffres indiquent nettement que, dans la hiérarchie des terres, les prés étaient au premier rang.

II. Le bétail. Les bêtes à laine et les chèvres. — La place assez réduite réservée aux prairies dans ce pays sec, où l'exposition et le climat convenaient particulièrement à la vigne, ferait croire, *a priori*, que les habitants de Sisteron, occupés à une culture absorbante, se détournèrent de l'élevage du bétail, ou n'entretenaient que les bêtes indispensables au labour et à l'engrais de leurs terres. Or, le cadastre de 1503 fait apparaître Sisteron comme un grand pays d'élevage. On est stupéfait des chiffres qu'on relève : le total des bêtes à laine donne en gros 17 000¹ (exactement 16 842).

Si, comme on serait tenté de le faire, on se contentait de diviser ce chiffre global par le nombre des chefs de famille (497), on obtiendrait une moyenne qui détruirait précisément l'intérêt que présente la répartition réelle de ce nombre considérable de troupeaux. Or, cette répartition est curieuse. En faisant une liste des gros éleveurs, on constate qu'ils étaient cantonnés dans les quartiers du Rieu et de Bourg-Reynaud ; tandis que les chefs de famille qui résidaient dans la rue de la Saunerie et dans la rue droite possédaient ensemble environ 4 000 moutons ou brebis, ceux qui habitaient les quartiers du Rieu et de Bourg-Reynaud en avaient tout près de 11 500, et, si on regarde le détail, on voit que, au Rieu, trois chefs de famille tenaient à eux seuls 5 300 bêtes à laine : l'un avec 50 trentaines, plus 50 bêtes, soit 1 550, le second avec 55 trentaines, soit 1 650, et le troisième avec 70 trentaines, soit 2 100. Le Rieu et Bourg-Reynaud étaient donc le quartier des gros éleveurs, comme la rue de la Saunerie et la rue droite étaient le quartier des gros viticulteurs.

En face de cette quantité considérable de bêtes à laine, il est intéressant de placer le nombre des chèvres. Le total est infime : 150, parmi lesquelles Antoine Sclagon, du petit faubourg de la Baume, en possédait à lui seul 75 ; le reste se répartissait entre une vingtaine de chefs de famille. Les habitants du Rieu, si riches en moutons (ils en avaient environ 6 500), n'élevaient en tout que 8 chèvres.

Le gros bétail. — Devant l'énorme développement de l'élevage du mouton, on s'attendrait à constater, sinon l'inexistence, du moins la grande rareté

1. Y compris les brebis du faubourg de la Baume.

du gros bétail. Or, le cadastre de 1503 donne, encore ici, des chiffres surprenants. On compte, en effet, pour les quatre quartiers de Sisteron, en y ajoutant le faubourg de la Baume, 230 bœufs et 216 vaches (soit 452 bêtes à cornes), auxquels il faut ajouter 204 juments¹ (*bestie ayguesine*) et 33 mules. Sur le nombre global des bœufs, le quartier de Bourg-Reynaud en élevait à lui seul 106. C'est là en effet que résidait Gauserant Figueira qui en nourrissait 30, à lui seul, un autre 16, un autre 12. Pour les vaches, c'est encore au Rieu et à Bourg-Reynaud que se trouvaient les gros propriétaires : l'un en tenait 18, et l'autre 13. Quant aux *aigues* (juments), un habitant de Bourg-Reynaud en élevait 40, et un autre, du Rieu, 50.

Les porcs étaient peu nombreux : on n'en comptait dans tout le pays que 45.

Tels sont les chiffres si précieux que nous donne le cadastre de Sisteron : mais ce document étonnant ne s'en tient pas là. On y voit dans quelles conditions les éleveurs possédaient ces troupeaux si minutieusement dénombrés. Les bœufs étaient toujours tenus à rente, c'est-à-dire moyennant un certain loyer dont le montant et la nature ne sont pas indiqués². De l'avoir menu, c'est-à-dire des bêtes à laine, il faut faire deux parts : l'une extrêmement réduite qui appartenait en propre aux éleveurs et qui comprenait, selon l'expression consacrée, les bêtes qu'ils « avaient à leur main », l'autre, très importante, qui était tenue à mi-croît (*à mieyas*). Ainsi, sur ses 1 550 bêtes à laine, Jean Guibert n'en a que 50 *a sa man*, et tout le reste à mi-croît. *Monseu de Dromon xxx trentan d'aver menu a mieyas, xxv trentan a sa man*, mais Barthomieu Motet élevait à mi-croît ses 2 100 brebis ; pas une ne lui appartenait en propre. Dans un ou deux cas, on voit les deux systèmes se confondre, et tel éleveur tenait ses bêtes partie à rente, partie à mi-croît : *7 trentan et mey d'aver menu tant a renda que a mieyas*.

C'est encore à mi-croît qu'on nourrissait les chèvres, les vaches et les juments : 8 *chabras a mieyas* ; 18 *vachas a mieyas* ; 20 *bestie ayguesine a mieyas*.

Après avoir montré rapidement le nombre et la nature des troupeaux, il est indispensable, pour avoir une idée tout à fait précise, de retenir le nom de quelques gros éleveurs et de voir l'ensemble de leur cheptel : Barthomieu Motet, à côté de ses 2 100 bêtes à laine, nourrissait 18 vaches, 2 mules de labour et 12 truies. Bertrand Arnaud avait 1 200 brebis et 40 juments. Salvayre Richaud, 900 moutons, 30 juments, 13 vaches et 8 bœufs. Presque tous, même les plus humbles, avaient, soit une ou deux bêtes à cornes, soit une ou deux juments ou mules, pour assurer les labours et les transports.

On devine le nombre d'étables nécessaires pour abriter tout ce bétail. Comment se répartissaient ces étables à travers les multiples quartiers de Sisteron ? Quelques habitants de la rue de la Saunerie et de la rue droite avaient une étable à la Baume, d'autres, plus rares, dans leur maison même : *sa mayson et ung stable desos* ; mais, si l'on fait abstraction des quelques étables qui se dispersaient à travers la ville, — *ung stable alla montaya de la gleysa* (une étable à la montée de l'église), — et même de celles qui se localisaient à la Baume

1. Les juments étaient surtout utilisées pour le foulage des blés.

2. F. 18, 4 *buous a renda* ; f. 22, quatre *pareilhs de buous a renda* ; f. 37, *ung pareilh de buous a renda* ; f. 219, 30 *buous a renda*, etc...

ou au Rieu, on se rend compte que le quartier de Bourg-Reynaud les concentrait à peu près toutes. Tantôt les éleveurs en possédaient plusieurs, assez dispersées, comme Louis Richaud qui avait *ung stable en l'andronna avant aquo de dona Dalphina Gamberta* (une étable dans l'andronne devant le bien de dame Dauphine Gamberte), estimée sur le cadastre 67 florins, *ung stable a la Balma* (la Baume), 27 florins, *ung stable al Rieu*, 13 florins, *ung stable à Boreynaut*, 7 florins ; tantôt ils n'en avaient qu'une seule, *ung stable à Boreynaut*, ou même une partie : la moitié ou le quart d'une étable à Bourg-Reynaud ou au Rieu. Il est d'ailleurs probable — mais le cadastre ne donne aucune indication à ce sujet — que les troupeaux vivaient surtout dehors, et que le séjour à l'étable était toujours exceptionnel.

La laine et les peaux que fournissait ce bétail avaient fait naître des industries dont le cadastre révèle l'existence. Dans des paroires, *parayres*, situés à Bourg-Reynaud et au moulin Garnier, on foulait les draps, et la présence de plusieurs chauchières (*chaucheria*, fosse à chaux où l'on plonge les peaux brutes avant de les tanner), situées au Rieu et à Bourg-Reynaud, prouve qu'on y exerçait l'industrie de la tannerie.

Les abeilles. — Enfin, pour épuiser l'intérêt du cadastre de 1503, peut-être n'est-il pas superflu d'ajouter qu'il contient un dénombrement des ruches (*bruscs*). Tel propriétaire de Rieu en possédait, à lui seul, jusqu'à 120, et, si l'on fait le compte global de tous les ruchers, on arrive au nombre considérable d'environ 800 (771 exactement).

Une synthèse des faits qui viennent d'être exposés permet de dégager facilement les traits essentiels de Sisteron à l'époque où fut rédigé son précieux cadastre.

La petite ville se présentait comme un véritable pays de monoculture de la vigne. Dans son territoire absolument découvert — pas un seul bois n'est signalé — le vignoble avait fait reculer devant lui toutes les autres formes de végétation et toutes les autres cultures.

En même temps que le vin, le bétail était la grande richesse du pays, et avec ses milliers de brebis, ses centaines de bêtes à cornes, Sisteron était, à l'entrée de la Provence, un très grand pays d'élevage.

Ce double caractère se manifestait dans les divers quartiers de la ville, dont chacun affirmait une curieuse originalité. Dans la rue droite et la rue de la Saunerie étaient groupés les viticulteurs, dans le Rieu et à Bourg-Reynaud s'entassaient les éleveurs ; la rue droite et la rue de la Saunerie étaient le quartier des hôtelleries ; le Rieu et surtout Bourg-Reynaud, le quartier des étables.

Sans doute, ce ne sont pas là tous les aspects de la vie de Sisteron. Le rôle de la petite cité comme point de passage et d'étape, comme centre commercial, nous échappe à peu près complètement, et il faudra recourir à d'autres sources pour l'apercevoir ; mais les renseignements que nous fournit son cadastre de 1503 nous instruisent avec une admirable précision sur son orientation économique et sur la richesse qui en était issue, à la fin du moyen âge et à l'aube des temps modernes.